

20 déc 2005 -12:35

Référendum sur la nouvelle constitution congolaise

Le Ministre des Affaires étrangères De Gucht se réjouit du déroulement globalement positif du référendum sur la nouvelle constitution congolaise.

Le Ministre des Affaires étrangères De Gucht se réjouit du déroulement globalement positif du référendum sur la nouvelle constitution congolaise.

Bruxelles, le 19/12/2005 Le Ministre des Affaires étrangères De Gucht se réjouit du déroulement globalement positif du référendum sur la nouvelle constitution congolaise. " Des millions de Congolais ont fait la file, hier et encore aujourd'hui, souvent durant des heures, dans les bureaux de vote et ont ainsi exprimé leur volonté de participer pleinement au processus constitutionnel qui doit mener à des élections libres et à l'établissement au Congo d'un état de droit et d'une démocratie", pour le Ministre. Selon le Ministre De Gucht, la Commission électorale indépendante (CEI) s'est bien acquittée de sa tâche malgré les défis énormes auxquels elle avait à faire face comme l'étendue du territoire congolais, les problèmes de transport, de logistique et l'absence de stabilité dans certaines régions. Le référendum est une étape essentielle dans l'important processus qui est en cours en RD Congo, ajoute le Ministre. Il appelle toutes les forces de la société congolaise et tous les partis politiques à une participation loyale au processus électoral qui doit se baser sur un consensus national et sociétal aussi large que possible. Le Ministre appelle particulièrement les parlementaires congolais à approuver aussi vite que possible la loi électorale prévoyant un système électoral transparent et uniforme de sorte qu'aucune confusion ne puisse surgir lors des opérations électorales et que la stabilité post-transition en soit favorisée. Il est très important dans ce contexte que des efforts additionnels soient fournis, durant les prochaines semaines, pour continuer à informer et à motiver la population à propos du processus électoral. Les médias doivent aussi jouer leur rôle pleinement et doivent pouvoir jouir de la liberté nécessaire. La Belgique continuera à soutenir la formation des citoyens en matière d'élections, de fonctionnement de la démocratie et de l'état de droit.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be